COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2010

Présidence: Mme Sandra Linder

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 19 avril 2010 n° 4/10 "Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2009"

ouï le rapport de la commission de gestion

ouï le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter

- a) les comptes 2009 de la commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 27'290'467.80 aux recettes, Fr. 27'071'094.53 aux dépenses et bouclant ainsi après amortissements par un excédent de recettes de Fr. 219'373.27;
- b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 33'989'806.20;
- 2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2009;
- 3. de donner décharge de leur mandat à la commission de gestion et à la commission des finances.

Au nom du Conseil communal

La présidente La secrétaire

S. Linder R.-M. Regidor